

Communiqué des CRSA

Transformation des ARS et réforme de la gouvernance de la santé : NON au démantèlement du pilotage régional des politiques de la santé et de l'autonomie.

Au cours de ces derniers mois, la place et l'avenir des Agences régionales de santé (ARS) ont été à plusieurs reprises interrogés et remis en cause. Dernièrement, lors des assises des Départements de France à Albi, M. Sébastien Lecornu, Premier ministre, a indiqué sa volonté de procéder à une nouvelle phase de décentralisation sur les questions sanitaires, médico-sociales et sociales et de réformer en profondeur les ARS.

Dans ce contexte, les Conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA), instances de démocratie en santé, souhaitent faire part de leurs inquiétudes et formuler des pistes de réflexions.

- **Garantir à chacun la protection de la santé quel que soit le lieu de résidence.**

La santé est une préoccupation majeure des habitants de nos territoires. Les menaces sur la santé de nos populations et les fragilités de notre système de santé sont importantes et constituent des urgences immédiates. L'approche territoriale nécessite une vision régionale pour compenser les fragilités de certains territoires par un soutien régional.

- **Renforcer la santé des populations par des politiques de santé régionales cohérentes.**

La connaissance du terrain et des partenaires, que possèdent les ARS, permet de déployer des politiques de santé articulant les dimensions sanitaire, médico-sociale et sociale, les approches préventives et curatives, les activités à l'hôpital ou en clinique, en ambulatoire, et à domicile. Cette approche intersectorielle constitue un levier pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les propositions formulées à Albi nous semblent porter le risque d'un éclatement des politiques de santé en lien avec un éparpillement des missions et compétences en santé.

- **Renforcer le système de santé en s'appuyant sur les acteurs de la démocratie en santé.**

Toute déstabilisation supplémentaire de ces acteurs sera préjudiciable en premier lieu aux territoires les plus vulnérables et aux personnes les plus éloignées du système de santé.

Les évolutions de la gouvernance en santé doivent s'appuyer sur une large concertation impliquant les habitants mais aussi la société civile organisée. A ce titre, les instances de démocratie en santé que sont la Conférence nationale de santé, les Conférences régionales de la santé et de l'autonomie et les Conseils territoriaux de santé, rassemblent le plus large éventail des acteurs concernés dans le champ de la santé. Ils doivent pouvoir disposer des moyens et ressources leur permettant d'assurer leurs missions et leur rôle d'éclaireurs ou d'alerte auprès des organismes de gouvernance et de régulation du système de santé.

Les Agences régionales de santé ont été créées en 2010 avec l'ambition d'apporter des réponses aux différents enjeux évoqués ci-dessus.

La création des ARS a eu le mérite de regrouper des services de l'Etat, mais aussi de l'assurance maladie, afin d'avoir une vue plus complète sur le fonctionnement et l'organisation de notre système de santé. Cette unité de vue et d'action est un atout majeur. La dispersion des compétences des ARS ne peut que nuire à cette approche globale, notamment pour la bonne mise en place des parcours de santé.

Si près de 15 années plus tard, les résultats obtenus, avancées ou limites, doivent être interrogés, ces résultats méritent une véritable démarche évaluative pour en tirer tous les enseignements. Ainsi, transformer les ARS et les modalités de gouvernance ou de régulation du système de santé nécessite de remplir des conditions : un cadre clair d'une politique de santé décliné aussi sur une région et des départements, un renforcement de la coordination intersectorielle des politiques influant sur la santé, un renforcement des instances de démocratie en santé.

Face à ces constats et inquiétudes, les CRSA formulent les propositions suivantes :

- Promulguer la Stratégie nationale de santé.
- Mettre en œuvre une évaluation explicite et rigoureuse du dispositif des ARS.
- Associer les CRSA et les CTS à la concertation sur l'évolution de la gouvernance et des mécanismes de régulation dans les territoires.
- Installer la nouvelle mandature de la CNS et assurer la saisine de la CNS sur la réforme des ARS.

SIGNATAIRES



Christian BRUN, Président de la CRSA Auvergne-Rhône-Alpes



Emmanuel RNOT, Président de la CRSA de Bourgogne-Franche-Comté



Roland OLLIVIER, Président de la CRSA de Bretagne



Emmanuel RUSCH, Président de la CRSA Centre-Val de Loire



Hubert ATTENONT, *Président de la CRSA Grand Est*



Claude PHILOMIN, *Président de la CSA Guadeloupe*



Yves BHAGOOA, *Président de la CRSA Guyane*



Martine LEFEBVRE, *Présidente de la CRSA Hauts-de-France*



Renaud COUPRY, *Président de la CRSA Ile de France*



Jean Luc FANON, *Président de la CRSA Martinique*



Ramlati ALI, *Présidente de la CRSA Mayotte*



François ALLA, *Président de la CRSA Nouvelle Aquitaine*



Pascale DESPRES, *Présidente de la CRSA Normandie*



Laurent SCHMITT, *Président de la CRSA Occitanie*



Denis COLIN, *Président de la CRSA Pays de la Loire*



Christian DUTREIL, *Président de la CRSA Provence Alpes Côte d'Azur*